

<b>Zeitschrift:</b>	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
<b>Band:</b>	61 (1947)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Les armoiries des représentants diplomatiques britanniques en Suisse de 1617 à 1947
<b>Autor:</b>	Di Borgomale, H.L. Rabino
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-745542">https://doi.org/10.5169/seals-745542</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les armoiries des représentants diplomatiques britanniques en Suisse de 1617 à 1947

par H. L. RABINO DI BORGOMALE.

Réalisant enfin un projet ancien (v. A H S 1940, p. 18), nous avons rassemblé dans ce travail les armoiries de tous les représentants diplomatiques britanniques en Suisse. La liste qui suit est complète, si je ne me trompe<sup>1)</sup>. De 1582 à 1616, on trouve à Genève deux personnages qui étaient en correspondance avec le secrétaire d'Etat britannique au sujet des affaires suisses, mais qui n'avaient pas de caractère officiel ; ce sont Thomas Wilson en 1600, et George Rooke, de 1608/9 à 1610/11. Pour les périodes de 1617 à 1797 et de 1814 à 1852, j'ai donné les noms des agents, des résidents et des ministres britanniques ainsi que ceux des chargés d'affaires. De 1852 à 1940, les facilités de voyage ont permis aux ministres de s'absenter en congé beaucoup plus souvent que leurs prédécesseurs ; j'ai donc omis toute mention des personnes qui ont assuré la gérance du poste, parfois pour quelques jours seulement, ce qui aurait trop étendu le cadre de ce travail.

## ABRÉVIATIONS<sup>2)</sup>.

ch. d'aff.	= chargé d'affaires.
ch. des aff.	= chargé des affaires
env. ext.	= envoyé extraordinaire.
instr.	= instruction.
L.	= lettres.
L. cr.	= Lettres de créances.
L. de S. M.	= Lettres de Sa Majesté britannique.
L. rap.	= Lettres de rappel.
L. rec.	= Lettres de recréance.
min. pl.	= ministre plénipotentiaire.
miss.	= mission.
miss. spéc.	= mission spéciale.
prés.	= présente.
réf.	= références.
rés.	= résida ou résidence.
secr.	= secrétaire.
*	= a été fait chevalier par la suite <sup>3)</sup> .

<sup>1)</sup> Je désire remercier Sir Stephen Gaselee, K.C.M.G., F.S.A., bibliothécaire du Foreign Office, de ses conseils et des renseignements qu'il m'a fournis ; Mr Hilary Jenkinson, F.S.A., secrétaire du Public Record Office, et Mr O'Reilley, d'avoir fait rentrer à Londres, pour me permettre de les consulter, les registres de correspondance concernant la Suisse de 1582 à 1799 ; Mr A. F. Butler, M.C., F.S.A., Windsor Héraut, d'avoir placé sa bibliothèque à ma disposition et de m'avoir facilité l'accès de celle du College of Arms ; les diplomates, en service ou à la retraite, et les Archives d'Etat de Berne, Lausanne et Zurich, d'avoir bien voulu répondre à mes questions parfois indiscrètes et enfin Mr Hugh Stanford London, F.S.A., d'avoir fait à mon manuscrit plusieurs corrections d'ordre héraldique. Les ex-libris illustrant cette étude sont tirés de la collection d'ex-libris, léguée au British Museum par Sir Augustus W. Franks.

<sup>2)</sup> L'étendue de ce travail et les restrictions actuelles nous ont imposé l'emploi de beaucoup d'abréviations, que le genre un peu spécial des notices fera pardonner plus facilement. Ces notices ne donnant en effet que l'identification des personnages et le simple résumé de leur *cursus honorum* diplomatique, le lecteur avisé cherchera, et trouvera, des aperçus intéressants et quelques éléments d'histoire inédits dans les notes. (Réd.)

<sup>3)</sup> Les usages gouvernant l'emploi du « Sir » anglais étant compliqués et peu connus en Suisse, quelques mots d'explication s'imposent. Le chevalier anglais, qui peut l'être du fait d'un anoblissement (adoubement)

A F	= A. C. Fox-Davies. <i>The Armorial Families</i> , 7 <sup>e</sup> édition, 1929.
A G	= Rietstap. <i>Armorial général</i> , 2 <sup>e</sup> édition.
A H S	= <i>Archives Héraldiques Suisses</i> .
A V N	= Archives de la Ville de Neuchâtel.
B C	= Burke's <i>Commoners</i> , 4 vols. 1837-1838.
B D P	= Burke's <i>Dormant, abeyant, forfeited and extinct peerages</i> , 1883.
B D R, 1.	= D. B. Horn. <i>British Diplomatic Representatives, 1689-1789</i> , Royal Historical Society of Great Britain, Camden, 3 <sup>rd</sup> series, vol. XLVI, 1932.
B D R, 2.	= S. T. Bindoff, E. F. Malcolm Smith et C. K. Walker, <i>British Diplomatic Representatives, 1789-1852</i> , loc. cit. vol. L, 1934.
B G A	= J. Burke et J. B. Burke. <i>The General Armory of England, Scotland and Ireland</i> , 3 <sup>rd</sup> ed.
B L G	= Burke's <i>Landed Gentry</i> .
B L G I	= Burke's <i>Landed Gentry of Ireland</i> , 1912.
B P	= Burke's <i>Peerage, Baronetage and Knighthage</i> .
C P	= <i>Complete Baronetage</i> , edited by G. E. C.
C B P	= <i>Catalogue of British and American book-plates bequeathed to the trustees of the British Museum by Sir Augustus Wollaston Franks</i> , by E. R. Gambier Howe, 3 vol. 1903-1904.
D H	= William Berry. <i>Encyclopaedia Heraldica or Dictionary of Heraldry</i> . Londres.
D H B S	= <i>Dictionnaire historique et biographique suisse</i> . Neuchâtel 1921-1934.
D N	= De la Chenaye-Desbois et Badier. <i>Dictionnaire de la Noblesse</i> , 3 <sup>e</sup> édition, Paris, 1863-1876.
D N B	= <i>Dictionary of National Biography</i> , edited by Sidney Lee.
D N B S	= <i>Dictionary of National Biography</i> , Supplement.
E L J	= <i>Ex libris Journal</i> , 1892-1910.
F O	= <i>Foreign Office</i> . Archives déposées au Public Record office.
F O L	= <i>Foreign Office List</i> , 1852-1942.
G B P B	= E. Lodge. <i>The genealogy of the British Peerage and Baronetage</i> , 1859.
G M	= <i>The Gentleman's Magazine</i> .
L D A N, 1	= W. A. Shaw. <i>Letters of Denization and Acts of Naturalization for Aliens in England and Ireland, 1603-1700</i> , Lymington, 1911. Huguenot Society XVIII.
L D A N, 2	= <i>ditto, 1701-1800</i> , Manchester, 1923. Huguenot Society, XXVII.
O B E	= J. E. Doyle. <i>The official Baronage of England</i> , 3 vol. 1866.
P E F	= Rev. David C. A. Agnew. <i>Protestant exiles from France</i> , 3 <sup>rd</sup> ed., 1886.
Rep.	= Ludwig Battner et Lothar Gross. <i>Repertorium der diplomatischen Vertreter aller Länder seit dem Westfälischen Frieden</i> , 1648. I. Band, 1648-1715, Gerhard Stalling Verlag, Oldenburg 1 <sup>o</sup> /Berlin.
S P	= <i>State Papers</i> . Public Record Office.
W C F	= Walford's <i>County Families of the United Kingdom</i> , 1920.
W S W	= <i>Who's who</i> .
W W W, 1	= <i>Who was who</i> , 1897-1916.
W W W, 2	= <i>Who was who</i> , 1917-1928.
W W W, 3	= <i>Who was who</i> , 1929-1940.

I. Isaac Wake \*, né 1575, † à Paris en juin 1632, fils du chanoine Arthur Wake et petit-fils de John Wake, de Hartwell (Northamptonshire). Il était rés. brit. à la cour de Savoie, quand, en 1617, à la demande du duc Charles Emmanuel, il fut envoyé à Berne pour y négocier une alliance entre la Savoie et les Cantons suisses. Parti de Turin le 12/22 février 1617, il prés. au conseil les L. de S. M. à son arrivée à Genève, puis à Berne, etc. Sir Isaac Wake fut envoyé comme amb. en Savoie et à Venise en 1624 et chargé d'une mission à Berne et à Zurich en faveur

personnel ou de l'octroi d'une classe élevée d'un ordre (par exemple celui du Bain ou celui des SS Michel et Georges) est nommé par son prénom précédé de « Sir » (p. e. « Sir John »), sans son nom de famille. Il est annoncé par Sir et son nom complet (p. e. « Sir John Falstaff »). Il signe simplement « John Falstaff », mais si on lui écrit une lettre, on l'adresse à Sir John Falstaff Kt (Knight = chevalier) ou Sir Horace Rumbold G.C.M.G. (Grand Cross of St Michael and St George). Ces anoblissements sont personnels. Le « Sir » est également employé, et de même façon, par les possesseurs du grade héréditaire de *Baronet* (créé au XVII<sup>e</sup> siècle). Ainsi on s'adressait verbalement à Walter Scott, créé Baronet en 1820, en disant « Sir Walter », et par écrit, « Sir Walter Scott Bart », tandis qu'il signait « Walter Scott ». Les Baronets placent dans leur écu un écu de *d'argent à la main apaumée de gueules*, armoiries de la province d'Ulster en Irlande (voir les ex-libris de Sir Robert Peel Bart, et de Sir Horace Rumbold Bart).

des Grisons. Ses L. cr. sont datées du mois d'avril 1624. Il était à Coire en août 1625 et fut en correspondance avec les cantons évangéliques jusqu'en 1628.

A. : d'or à deux fasces de gueules, acc. en chef de trois tourteaux du même. C. : un lacs d'amour d'or (dit noeud de Wake). D. : FRACTUS ILLABATVR ORBIS. Grand placard (fig. 4) env. 1 mètre de haut, imprimé et peint, au Musée rhétique, à Coire. Inscription : « Isaacus Wake Eques auratus Iacobo potentissimo Britaniarum Monarchae a Cubiculis privatis eiusdemque ad serenissimam Rempublicam Venetiam Legatus : Anno 1624. »<sup>1)</sup>

Réf. : A G, 2, p. 1037. — B P (1898), p. 1477-8. — D N B, 58, p. 441. — S P 96/2.

2. Oliver Flemming. \* Arrivé à Genève le 22 mars 1626, trois jours plus tard à Berne, où il se rendit chez l'avoyer, et à Bâle le 28 mars. Ses instr. comme agent auprès des cantons suisses, avec rés. à Zurich, sont datées du 23 août 1629. Arrivé à Bâle le 2 novembre 1629 (il y présenta L. cr. le lendemain), à Zurich le 7, à Berne le 16 et à Genève le 25 novembre, il revint à Zurich le 4 décembre. Il fut fait chevalier pendant un séjour qu'il fit en Angleterre en 1639 et reçut le 3 septembre de nouvelles instr. adressées à « Sir Oliver Flemming chevalier <sup>2)</sup> », qui retourne en Suisse



Fig. 4. Placard aux armes de Sir Isaac Wake.  
Musée Rhétique, Coire.

<sup>1)</sup> De tels placards, affichés dans les auberges, servaient à indiquer la qualité du voyageur. On en possède un assez grand nombre du XVI<sup>e</sup> siècle ; celui-ci, découvert et identifié par le Dr M. Jéquier, doit être un des derniers exemples de son espèce.

<sup>2)</sup> Bien qu'Oliver Flemming ait été fait chevalier en 1639, son nom ne figure pas dans W. A. Shaw, *The Knights of England*, vol. II, 1906. Flemming se plaint souvent au Secrétaire d'Etat du dénuement dans lequel il se trouve. Ainsi il écrivait de Zurich le 31 août / 10 septembre 1637 : « By my despatch of the 3/13 July I did molest Y<sup>r</sup> Hon. with the whole discourse of my extreme wants, and that my creditours were then resolved to stay no longer, but to acquaint the magistrate with my debts and so procure leave to his M<sup>te</sup> for their paiement and so obtain permission to arrest my person. To prevent this publique disgrace I was forced to promise them a summe of monnie more than their due, for to have 5 weeks patience, which I obtain'd with great difficultie. Since I have weekly importun'd Y<sup>r</sup> Honor with my pressing sollicitations hoping that my case would have beene pittied or att least that some respect would have been had of publique reputation, but seeing that neglected and myselfe forsaken and buried in oblivion and the prefix'd time expired, I cannot imagine what course to take. Urgent necessitie, insolent creditours, shame and confusion makes me loath my life and would bring me to despaire. I have sold my horses and pawned my cloathes and spent the monnie, besides other shifftes that I have made for to subsist, which doo sufficiently manifest my wants to all mens eyes ; in so much that I am ashamed to appeare in the streets when the occasions of His M<sup>te</sup>'s Service do call upon mee to appeare in publique. My creditours seeing the appointed time expired and that my sollicitations in England are of no

comme résident ». Sa dernière dépêche est datée du 2/12 mai 1641. Après cette date il rentra en Angleterre, où il devint maître des cérémonies sous Cromwell<sup>1)</sup>. La date de sa mort ne nous est pas connue.

A. : inconnues.  
Réf. : S P 96/2-6.

3. James **Hay**, comte de Carlisle, né vers 1580, † le 25 avril 1636, fils de Sir James Hay, de Kingask, et de Marguerite Murray. Env. ext. en miss. spéc. dans divers Etats et en Suisse, en 1628, il prés. les L. de S.M. à Zurich, à Berne, à Bâle et à Genève vers juillet-septembre. A son retour de Turin, en décembre 1628, il ne passa pas par Genève à cause de la contagion, qui y sévissait, et se rendit directement par Zurich à La Haye.

O B E ne donne pas les armes de James Hay, premier comte de Carlisle ; il ne mentionne que celles du second comte, son fils, qui étaient :

A. : *d'argent à trois écussons de gueules*. C. : un faucon essorant d'argent, b., m. et grilleté d'or. S. : deux sauvages ceints de lauriers, chacun tenant dans sa main un joug. D. : *VIRTUS*.  
Réf. : B D P, p. 269. — D N B, 25, p. 265. — O B E, 1, p. 326. — S P 96/2.

(Sir THOMAS ROE<sup>2)</sup>.)

4. Jérôme **Weston**, plus tard second comte de Portland, né le 16 décembre 1605, † le 17 mars 1662/3, fils de Richard Weston, premier comte de Portland, et de Frances, fille de Nicholas Waldegrave. Amb. extr. auprès de S.A.S. de Savoie, il fut envoyé en septembre (?) 1632 pour entretenir les Synode et Conseil de Genève du traité de Saint-Julien.

A. : *écartelé aux 1 et 4, d'or à l'aigle contournée de sable, b. et m. de gueules* ; aux 2 et 3, *d'hermines au chef d'azur chargé de trois besants d'or*. C. : 1, une aigle contournée, de sable, b. et m. d'or, soutenue d'un bourrelet d'or et d'azur ; 2, un buste de carnation, tortillé d'argent, soutenu d'un bourrelet d'argent et d'azur. S. : deux levrettes de sable, colletées d'or. D. : *CRAIGNEZ HONTE*.  
Réf. : B D P, p. 581. — D N B, 60, p. 362. — O B E, 3, p. 59. — S P 96/3.

5. Dr. John **Pell**, né à Southwick, Surrey, le 1<sup>er</sup> mars 1611, † le 12 décembre 1685, fils de John Pell et de Mary Holland. Accrédité auprès des cantons évangéliques, avec sa rés. à Zurich et à Genève, il prés. ses L. cr. le 28 mai 1654 et eut sa dernière audience le 28 juin 1658.

A. : *d'hermines au canton d'azur chargé d'un pélican d'or avec sa piété de gueules*. C. : un pélican d'or avec sa piété de gueules, soutenu d'une guirlande de sinople, fleurie d'or.  
Réf. : B G A. — D N B, 44, p. 261. — Rep. p. 200.

---

effect, doe most insolently insult against mee, yea so farre as to take mee for an impostor and to have no caracter from his M<sup>te</sup>, thinking itt impossible that if I where the Kings servant that publique reputation could bee so abandon'd, others that are better informed, thinke the Cantons neglected in my person, the consequence whereof I leave to Y<sup>r</sup> Honors grave judgement. »

<sup>1)</sup> Il est resté en relations avec ses amis zuricois, car les Archives de Zurich possèdent des lettres adressées par lui dans les années 1649-1652 à l'Antistes Johann Jakob Ulrich (A Etat Zurich, E II 457 g).

<sup>2)</sup> Sir Thomas Roe (petit-fils de Thomas Roe, lord maire de Londres en 1568), Amb. auprès de la Sublime Porte, ayant quitté Constantinople le 6 avril 1628, se rendit en Suisse, d'où il gagna La Haye en décembre 1628. Il eut des pourparlers avec diverses autorités cantonales et continua à leur écrire quelque temps après son retour en Angleterre, mais il ne semble pas avoir été accrédité auprès des Cantons.

A. : *d'argent au chevron d'azur, chargé de trois besants du premier et acc. de trois trèfles tigés, partis de gueules et de sinople*. Réf. : D H, 2. — D N B 49, p. 89. — S P 96/2.

6. John **Durie**, né à Edinbourg en 1596, † à Cassel le 26 septembre 1680, fils de Robert Durie. Agent auprès des cantons évangéliques, il prés. ses L. cr. le 26 mai 1654 et ses L. rec. le 28 avril 1655.

A. : *d'azur au chevron d'argent, acc. de trois croissants d'or*<sup>1)</sup>.  
Réf. : BGA. — DNB, 16, p. 261. — Rep. p. 200. — SP 96/6.

7. Samuel **Morland**, né à Sulhampstead Bannister, Berks, en 1625, † le 26 décembre 1695, fils de Thomas Morland. Nommé rés. à Genève, il y arriva le 11 septembre 1653 et en partit le 22 septembre 1655. Crée baronet le 18 juillet 1660.

A. : *de sable à la tête de léopard, percée d'une fleur de lis en pal et acc. en chef d'un léopard, le tout d'or. C. : la tête de léopard percée de la fleur de lis dans un vol d'argent. D. : DEGLI AMIC GUARDE MI. DIO.* — Ex-libris armorié de J. Morland (fig. 5). C B P, 21102.

Réf. : A G, 2, p. 263. — B G A. — C B, 3, p. 89. — D N B, 39, p. 68. — Rep. p. 200.

8. Thomas **Coxe**. Env. extr. 1689-1692. L. cr. le 30 août 1689. Arrivé à Zurich le 26 novembre 1689, il rés. en divers endroits en Suisse et quitta définitivement Zurich quelques jours après le 3 juin 1692.

A. : *d'or à trois fasces d'azur, au franc-canton de gueules chargé d'une tête de lion arrachée d'argent. C. : une tête d'antilope arrachée, le col traversé d'une flèche posée en fasce, la pointe à sénestre*<sup>2)</sup>.

Réf. : A G, 1, p. 478. — B D R, 1, p. 144. — SP 96/7-9.

9. Philibert d'**Herwart**, dit le baron de Huningue, né en 1645, † le 30 avril 1721 et inhumé dans l'église de Holyrood, Southampton, fils de Barthélémy Herwart, natif d'Augsbourg, nommé contrôleur général des finances par Mazarin, et d'Esther Vimart. Il épousa en Suisse Jedida Azuba de Graffenried<sup>3)</sup>, qui mourut en Suisse en 1737. Il obtint des lettres de franchise (« denization ») en Angleterre le 29 septembre 1698. Env. extr. auprès de la République de Genève ; L. cr. le 15 août 1689. Env. extr. L. cr. le 13 mars 1692. Il rés. à Genève de décembre 1690 à janvier 1692, mais ne fut pas reçu comme env. extr. par les magistrats. Il s'était transporté à Berne et avait assumé la gérance après le départ de Coxe, avant d'avoir reçu sa nomination comme env. extr. Ses L. cr. furent transmises au conseil de Zurich six semaines avant le 2/12 juillet 1692 et le conseil les communiqua à Berne et aux autres cantons. Il reçut l'ordre de se démettre de ses fonctions à l'arrivée



Fig. 5. Ex-libris de J. Morland.

<sup>1)</sup> On voit ces armoiries sur le timbre sec de John Durie au dos de sa lettre du 18/28 juin 1667, adressée de Bâle à Monsieur Oldenburg, « gentilhomme Aleman », Old Pall Mall dans St James'Fields. SP 96/6, fol. 162.

<sup>2)</sup> Ces armoiries figurent sur le sceau de Thomas Coxe, au dos d'une lettre du 25 novembre 1689 v. s. qu'il adressait d'Elg Castle, Zurich, à James Vernon. Les émaux ne sont pas indiqués, mais les fasces sont pointillées.

<sup>3)</sup> Nous avons pris la peine de faire vérifier ce nom invraisemblable. La Burgerkanzlei de Berne a bien voulu nous informer qu'en effet Jedida Azuba von Graffenried fut baptisée le 9 avril 1674, fille d'Abraham et de Rosina von Graffenried (Taufordel Nr X, p. 90).

d'Aglionby, le 23 novembre 1702, mais ne partit pour La Haye qu'après le 27 janvier 1703. Il résida à Berne comme simple particulier à partir de mai 1703, et reçut la bourgeoisie de la ville de Vevey en 1704. Son fils Jacques-Philippe acheta en 1733/34 les seigneuries d'Hauteville et de Saint-Légier et y construisit un château, dont une partie existe encore dans le château d'Hauteville actuel.

A. : *d'argent au hibou de gueules, m. d'or.* C. : le hibou sur un carreau. Cachets de son fils, « Jacques d'Herwarth baron de St-Légier Sr. d'Hauteville », 11 octobre 1734 (A Commune Blonay) et 1742 (A Château d'Hauteville).

Réf. : B D R, 1, p. 145. — P E F ? 2, p. 189-191. — Rep. p. 200. — Galbreath, *Armorial vaudois*, I, 330.

10. Gaspard de **Perrinet**, marquis d'**Arzeliers**. Ancien capitaine au régiment de Sault, il fut employé à Genève comme agent de la Reine, mais sans caractère officiel, 1695-1710. Après le départ de Coxe, il résida avec d'Herwart à Berne, jusqu'à sa nomination à Genève, où il arriva un peu avant le 20 novembre 1695 et où il continua de résider jusqu'à sa mort au début de 1710.

A. : *d'or au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules, au chef d'azur chargé de trois croissants d'argent.*

Réf. : A G, 2, p. 416. — B D R, 1, p. 145. — Rep. p. 200. — S P 96/11-13. — Rivoire de la Bâtie, *Armorial de Dauphiné*. Lyon 1867, p. 517.

11. Dr William **Aglionby**, vers 1642, † le 28 novembre 1705. Env. extr. 1702-1705. L. cr. le 28 août 1702. Arrivé à Zurich le 23 novembre 1702, il partit pour l'Angleterre peu après le 22 août 1705.

A. : *d'argent à deux fasces de sable, acc. en chef de trois merlettes rangées en fasce du même.*  
C. : une aigle issante d'or.

Réf. : A G, 1, p. 15. — B D R, 1, p. 146. — B L G (1850), 1, p. 8. — S P 96/10.

12. Abraham **Stanyan**<sup>1)</sup>, né en 1669 (?), † le 9 septembre 1732, fils de Lawrence Stanyan, de Headly, Middlesex. Env. extr. 1705-1714 ; L. cr. le 25 mai 1705 ; L. cr. aux quatre cantons en alliance avec Neuchâtel, le 15 juin 1705, et envoyé en miss. spéc. auprès des Grisons, 1707-1714, L. cr. le 18 janvier 1707<sup>2)</sup>. Arrivé à

<sup>1)</sup> On a de lui un portrait, demi grandeur, peint par G. Kneller, gravé par J. Faber le jeune. cf. *Catalogue of engraved British Portraits preserved in the Department of Prints and Drawings in the British Museum* by F. O'Donoghue, F.S.A., vol. IV, S-Z, 1914.

<sup>2)</sup> Je trouve dans S P 96/12 l'extrait d'une lettre de Stanyan au comte de Sunderland, datée de Neuchâtel le 2 septembre 1707, concernant le fameux Thomas Massner, qui n'est pas sans intérêt :

« The other matter is about Mr Masner, a councellour of the City of Coire, who lodg'd me in his house while I was there, was without dispute the most useful instrument in promoting the Business of the Passage, and after it was obtain'd, of his own accord gave security for answering all the damages that should be done to the countrey by the Troops in their Passage through it, without which the Emp<sup>r</sup>s Envoy would have been at a stop, who for that reason made him Chief Commissary. He is a Rich man, and desires nothing but a little Honour, whereof he begs her Majesty would be graciously pleas'd to grant him DES LETTRES DE NOBLESSE as they call them, and a New Coat of Arms of which a Draught is here enclos'd. I believe there are several instances of the like honour done to Strangers by the Crown, and all that seams necessary in this Case, or is expected, is only a Patent in Latin under Y<sup>r</sup> Sign Manual whereby the Queen is pleas'd in consideration of his ancient Family and good services to declare him Noble, and to grant him an augmentation of Arms. Your Lordship will easily imagine he doth not think of being made a Peer of Britain, nor doth he care to be made a Knight. It is sufficient that her Majesty be pleas'd to declare him Noble in general terms, and that under the Signet of Your Lordship's Office, without passing either the Privy Seal or Great One, which would be a trouble and charge. He stiles himself Thomas Masner of Jagfalden, Councellour of the City of Coire, and the Emp<sup>r</sup>s first Commissary, which Titles he desires may be mentioned in his Patent and his Coat of Arms blazon'd in the Margent. This being a cheap and easy way of gratifying a man, I humbly hope her Majesty will be pleased to grant it upon Your Lordship's intercession. The Emp<sup>r</sup>s Envoy has offer'd to procure the like from his master but he says he should much more esteem the honour from the Queen, both because She is the Head of the Protestant Religion, and because there is no body in that Country that has such a distinguishing mark of her Majesty's favour. »

Zurich le 27 août 1705, il soutient en 1707 les prétentions du roi de Prusse sur Neuchâtel et fut à cette occasion reçu bourgeois d'honneur de la ville. Il s'absenta de Berne en congé du 3 novembre 1708 jusqu'à peu avant le 25 septembre 1709. En décembre 1711 il partit en miss. spéc. pour Milan, revint à Berne peu avant le 5 juillet 1713 et quitta définitivement cette ville peu après le 10 mars 1714. Il fut membre du parlement pour Buckingham en 1715 et ses L. cr. d'env. extr. et min. pl. en Allemagne sont datées du 17 juillet 1716.

A. : *de sable à deux chevrons d'argent et à la bordure engrêlée du même.* C. : une levrette assise, colletée et attachée, la laisse lui retombant sur le dos (fig. 6). Sceau appliqué sur sa lettre de remerciements à la ville de Neuchâtel pour sa réception à la bourgeoisie (AVN, A. I. 9. 99).

Réf. : B C, 1, p. 524. — B D R, 1, p. 146. — D N B, 54, p. 87. — G M (1732), p. 979. — S P 96/11-13 et 15. — Jéquier, *Armorial Neuchâtelois*. Neuchâtel (1944) II, p. 215.



Fig. 6. Cachet d'Abraham Stanyan.

13. Francis **Manning**, † le 11 mars 1755<sup>1)</sup>. Il était secr. de Stanyan en 1706. Ch. des aff. 1708-1709. Secr. chez les Grisons à Coire 1709-1713. Rés. 1716-1721. Il fut ch. des aff. pendant l'absence de Stanyan de Berne 1708-1709, et fut envoyé par Stanyan comme secr. chez les Grisons, L. cr. auprès de la ligue des Grisons, le 26 juillet 1709, à Coire, où il rés. depuis un peu avant le 23 mai 1710 jusqu'au début d'octobre 1713. Il reprit ses fonctions de secr. auprès de Stanyan à Berne et semble être rentré avec lui en Angleterre en mars 1714. Il revint à Berne comme rés., L. cr. le 14 juillet 1716, y compris les Grisons, le 21 octobre 1716, s'absenta en congé peu après le 14 octobre 1720 jusqu'à un peu avant le 26 mars 1721. Son poste fut aboli pour raisons d'économie et il fut mis à la retraite. Il écrit le 17 décembre 1721 qu'il envoie ses L. de rév. aux cantons et aux Grisons. Il resta en Suisse comme simple particulier au moins jusqu'au 9 septembre 1722. Il avait épousé une Bernoise, Marie-Elisabeth Stürler, baptisée le 1<sup>er</sup> novembre 1689 à Berne, fille d'Emanuel Stürler, qui † 1716, et de Marie-Esther Ernst, qui lui donna deux enfants<sup>2)</sup>.

A. : *de gueules à la croix potencée (?) d'or, cantonnée de quatre trèfles (?), tigés de même.* C. : une tête d'aigle de sable. Cachet sur deux lettres, 27 septembre 1720 et 3 janvier 1722. S P 96/21 et 22.

Réf. : B D R, 1, p. 146. — G M (1755), p. 138. — S P 96/14-22.

14. James **Dayrolle**, ou Jacques Teissonière d'Ayrolle, né à St-Germain, en France, fils de Jérémie Teissonière, et de Marie, sa femme, † à la Haye le 14 jan-

<sup>1)</sup> C'est peut-être la même personne que Francis Manning, fils de Thomas, de Londres, qui passa l'examen d'admission à Oxford le 8 mars 1688 à l'âge de quinze ans.

<sup>2)</sup> Le 14 décembre 1708 le Consistoire autorisa M. François Manning, de Londres, secrétaire de M. Stanyan, à épouser Demoiselle Elisabeth Stürler, de Berne ; le mariage devait se célébrer publiquement, au temple. Or, le mariage fut célébré dans une maison privée par le prédicant réfugié Glarion. Le Consistoire soumit l'affaire au gouvernement, qui constata que le personnel des ambassades jouissait des avantages de l'extritorialité. Une fillette, Marie-Catherine, fut baptisée à la cathédrale de Berne le 25 mars 1709, avec M. Stanyan comme parrain et les demoiselles Marie et Catherine Newton comme marraines. Le baptême du second enfant ne se trouve pas dans les registres bernois. Manning demanda après sa retraite, le 13 février 1722, à conserver sa qualité de ministre, pour ne pas avoir à payer la « traite foraine », un droit de 10 %, sur les biens de sa femme, s'il en réalisait la valeur.

vier 1739<sup>1)</sup>. Rés. à Genève en 1710 ; L. cr. le 24 août 1710, et encore de 1715 à 1717 ; L. cr. le 5 septembre 1715. Il ne fut pas reçu comme rés. en 1710<sup>2)</sup>. Arrivé à Genève peu avant le 30 décembre 1715, il y rés. jusqu'à son départ pour la Hollande vers le 9 octobre 1717.

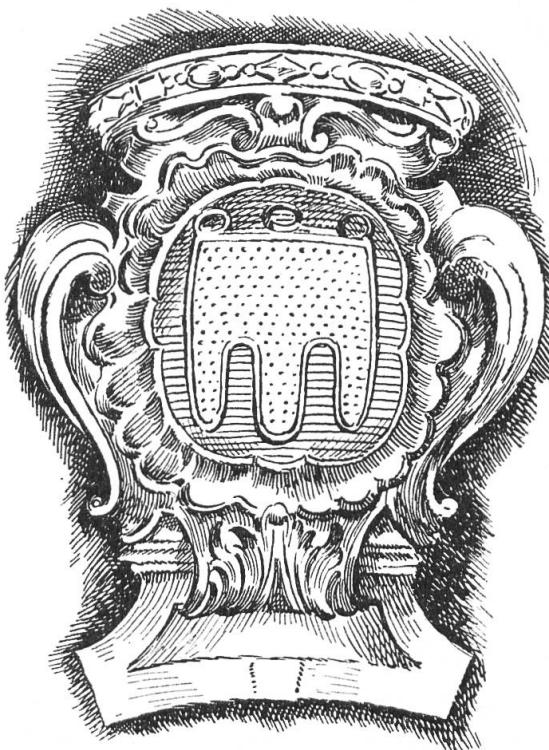


Fig. 7.

Armes de F. L. de Pesmes, Sr de St-Saphorin.  
Sur son monument dans l'église de St-Saphorin.

A. : *d'azur, au chevron d'or acc. en chef de trois étoiles à six rais du même, et en pointe d'un porc épic au naturel.* C. : une étoile à six rais d'or<sup>3)</sup>.

Réf. : A G, 1, p. 516. — B D R, 1, p. 147. — B G A. — S P 96/15-17.

15. Lieutenant-Général François-Louis de **Pesmes**, seigneur de **Saint-Saphorin**, fils de Isaac de Pesmes et d'Elisabeth Rolaz de St-Vincent, né à St-Saphorin sur Morges en février 1668, † à St-Saphorin le 16 juillet 1737 «d'une maladie de langueur, la nature étant absolument épuisée chez lui, âgé d'environ 70 ans». Désigné comme Min. d'Angleterre à Berne en février 1716, il ne fut pas agréé par les autorités suisses, étant sujet bernois<sup>4)</sup>. Il était à Vienne dès janvier 1717 et y séjournait jusqu'en 1727. Après le départ d'Abraham Stanyan, le 18 mars 1718, M. de Saint-Saphorin fut chargé de la gérance de l'ambassade, avec Sir Luke Schaub d'abord,

puis tout seul, jusqu'à l'arrivée du comte de Cadogan, le 23 avril 1720. Ce dernier quitta Vienne le 29 octobre 1720 et M. de Saint-Saphorin lui succéda comme min.

<sup>1)</sup> Jacobus Teissonière d'Ayrolle obtint des lettres de franchise le 10 juillet 1696 et James Dayrolle, alias Teissonière, né à St-Germain, fils de Jérémie Teissonière, prête serment de fidélité au Roi, le 10 février 1699-1700 à l'occasion de sa naturalisation. Cf. L D A N, 1, pp. 239 N, 242 et 296, suivant le *Gentleman's Magazine*, 1739, p. 47, Dayrolle † le 1<sup>er</sup> janvier 1739.

<sup>2)</sup> M. Fred. Bonet ayant demandé au nom de la République de Genève que Dayrolle résidât à Genève sans caractère sur le même pied que feu le marquis d'Arzilliers, et qu'il ne portât aucune lettre de créance, le Secrétaire d'Etat écrivit à Dayrolle, de Whitehall le 22 août 1710 :

« Sir, — I send you herewith your Dispatches as they have been prepared for your going to Geneva, But I am to acquaint you at the same time that after the Queen had signed them as you find they are drawn with the Character of her Resident there, the inclosed Representation was made by M<sup>r</sup> Bonet in the name of the Republick, desiring that you might live entirely private at Geneva as M<sup>r</sup> d'Arzilliers had done, less your appearing with a publick Character should draw the Displeasure of France upon them. Whereupon her Ma<sup>t</sup>y, whose design in sending you thither is for the advantage & not the prejudice of that Town, has commanded me to signify her Pleasure to you, that you should not take upon you the Character of Resident as mentioned in your Credential Letter & Instructions, neither at your taking leave of the States General, nor upon your arrival at Geneva... »

<sup>3)</sup> Ce sont les armes de Salomon Dayrolles, neveu et héritier de James Dayrolles. (Cf. C N B, 14, p. 245 C B P, 8964, ex libris armorié.) Un cousin de James Dayrolle, David Teissonière, né à St-Germain, en France, fils de Jean et de Suzanne, reçut des lettres de franchise en 1699. Il obtint une commission d'enseigne dans l'armée britannique. (Cf. L D A N, 2, pp. 280 et 356.)

<sup>4)</sup> Les lettres suivantes expliquent le refus d'admettre M. de Saint-Saphorin. Lettre officielle de Dayrolle au Secrétaire d'Etat : « A Genève le 1<sup>er</sup> mars 1716 n.s. — Monsieur, ..... Monsieur Stanyan ayant écrit à Mon<sup>r</sup> Steguer à Berne au sujet de Monsieur de St-Saphorin et marquant que sa Majé prend en mauvaise part le refus qu'on a fait d'admettre led. Sr de St-Saphorin comme son Ministre, cette lettre a été communiquée au petit et grand Conseil de ce gouvernement et j'apprends que Vendredy dernier après un vif et long débat dans le Grand Conseil on résolut d'insister sur le refus de son admission et on ordonna au Secrétaire ou Chancelier d'écrire incessamment aud. Sr de St-Saphorin d'obéir aux ordres qui lui avoient été cy devant donnés de la part de leurs Excell<sup>es</sup> et de (se) désister absolument de cette commission. Ce secrétaire a eu ordre aussi en même temps de

jusqu'au 10 avril 1727, date de son expulsion de Vienne en représailles de l'expulsion par George Ier de Palm, le ministre impérial à Londres en mars 1727. M. Saint-Saphorin fut chargé d'une mission à Munich et à Saint-Saphorin (sic)<sup>1</sup>), du 4 août au 25 décembre 1725. Rentré en sa seigneurie de Saint-Saphorin en 1727, on lui confia quelques missions secrètes.

A. : *d'azur au gonfanon avec ses annelets d'or.* C. : un bras armé d'argent, brandissant une épée du même, garni d'or. S. : deux griffons. D. : SANS VARIER (fig. 7). Armoiries sur son monument funéraire dans l'église de Saint-Saphorin. Les deux ex libris publiés par Morton, *Les anciens ex libris héraldiques vaudois*, Lausanne 1932, N°s 166 et 167, seraient peut-être à attribuer à son fils.

Réf. : A G, 1, p. 419. — B D R, 1, pp. 34 et 45. — S P 96/24 et 51.

(A suivre.)

## Miscellanea

**Die Grablege der Freiherren von Falkenstein im Basler Münster.** Vermutlich noch an ursprünglicher Stelle befindet sich im Fussboden der südlichen Kapellenreihe des Basler Münsters eine Grabplatte, 108 × 224 cm, die in ganz flachem Relief, mit vertieften Konturen (Koilanaglyph) über einander zwei Schilder der Falkenstein zeigt, zweimal geteilt von rot, silber und schwarz. Es soll sich um die Grabplatte des Freiherrn Sigismund von Falkenstein, Herrn zu Heidburg und zu Ebringen, handeln, der an einem VII Kal. Julii starb und « qui sepultus est ante altare Visitacionis ». Letztere Bemerkung ist deshalb auffallend, weil der Freiherr noch am 19. Januar 1535 als lebend bezeugt ist, der Altar Mariae Heimsuchung in der Tegernaukapelle aber durch den Bildersturm vom Februar 1529 war weggefegt worden. Die Stelle lässt sich so erklären, dass beim Hinschied des Freiherrn Sigismund im Basler Münster eine Falkenstein'sche Gruft aus vorreformatorischer Zeit vorhanden war, die ehemals vor dem Heimsuchungs-Altar sich befunden hatte und in welcher er bestattet wurde. Da liegt es nahe, an das Grab seines Bruders, des Basler Domherrn Thomas von Falkenstein, Herrn zu Heidburg, zu denken, welcher seit 1488 in dieser Würde erscheint und nach 1511 gestorben ist. Hierauf scheinen auch die beiden Schilder Falkenstein zu deuten, denn wäre Freiherr Sigismund allein in dem Grab bestattet, so wäre vermutlich eher der Schild seiner Gemahlin Veronika von Ems, als ein zweiter Schild Falkenstein auf der Grabplatte angebracht worden.

Die genannten Brüder waren die Söhne des bekannten Mordbrenners von Brugg, Freiherr Thomas von Falkenstein, Landgraf im Sisgau, Herr zu Gösken, Farnsburg und Heidburg und seiner zweiten Gattin, Gräfin Amalia von Weinsberg.

W. R. S.

dresser une lettre qui après avoir été approuvée en Conseil doit être donnée à Mon<sup>r</sup> Steguer pour être envoyée par luy et servir de réponce à la lettre de Mons<sup>r</sup> Stanyan, la d<sup>e</sup> réponce exposant les motifs et raisons qu'on a de ne pas recevoir led. sieur de St-Saphorin, mais bien tout autre personne, n'étant point leur sujet, qu'il plaira à Sa Majesté de vouloir employer. Vous en apprendrés davantage lorsque cette réponce à Mons<sup>r</sup> Stanyan vous sera parvenue. Je souhaite que ces nouvelles démarches en faveur de Mons<sup>r</sup> de St-Saphorin ne luy fassent pas plus de tort que de bien parmi ses compatriotes... » Lettre particulière au secrétaire d'Etat Stanhope : « Monsieur, — Je suis serviteur et ami de M<sup>r</sup> de St-Saphorin et lui souhaite autant de bien que personne au monde, mais, mon devoir et mon zèle pour le service du Roy m'obligent de vous dire que d'insister sur son admission à Berne contre vents et marée n'avancera pas les intérêts du Roy. Je suis persuadé que dans ce Canton, comme dans tous les autres Protestans, on ne peut pas avoir une plus grande vénération qu'on y a pour Sa Majesté et qu'elle peut tout attendre d'Eux, mais les circonstances, l'Esprit altier et l'humeur de Mons<sup>r</sup> de St-Saphorin, joint au nombre d'Ennemis qu'il a à Berne, le rendent certainement moins propre que tout autre à y pouvoit utilement servir Sa Majesté et vous pouvés conter que son ministère, par ce que j'en apprends, trouvera mille contradictions moins par deffaut d'affection pour le service de Sa Majté que par rapport à la personne dud. Sr de St-Saphorin. Vous ferés l'usage que vous trouverés convenable de ce que j'ay l'honneur de vous dire que vous attribuerés, s'il vous plaît, à mon affection pour le bien du service de Sa Majesté. Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très ob. serviteur. (signé) Ja. Dayrolle. — A Genève ce 24<sup>e</sup> Mars 1716. » Extrait d'une lettre datée de Berne le 22 mars 1716 et adressée à M. Dayrolle : « M<sup>r</sup> de St-Saphorin a envoyé ici une réponse de 12 pages folio en réponse à la lettre que notre Chancelier luy a écrite au mois de Février passé de la part de cet Etat, et par laquelle il luy a été ordonné de se deffaire par luy même de la mission auprès de nous. »

<sup>1)</sup> Les documents anglais sont formels sur ce point. En effet M. de Pesmes et Sir Luke Schaub s'étaient rencontrés à cette époque à St-Saphorin, et il se peut que le Foreign Office désirait compter cette entrevue comme une « mission ».